



Commune de Reuil en Brie **Compte rendu du Conseil Municipal du 15 Janvier 2016**

Présents : Patrick ROMANOW, Yvelise BITOUN, Pascal CARBUCCIA, Sophie CORNILLET, Lucien DUBOIS, Didier HAMMEL, Francis MOIGNOT, Catherine RIEHL, Claude ROBBÉ, Claude TESSIER.

Absents excusés : Dominique BABCHEREAU, Anne BOULIN, Françoise SADKOWSKI et Evelyne COUSIN MAZUR qui a donné pouvoir à Yvelise BITOUN.

La séance commence à 19h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour :

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 27 Novembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

2. Règlement factures investissements.

Le budget 2016 n'étant pas encore voté, il est demandé d'accepter les factures suivantes et ce, dans la limite de 25% du budget investissements 2015 :

JB CARRERE 1 470,00€ TTC

Adopté à l'unanimité,

METIN Véhicules 25 894,21€ TTC

Adopté à l'unanimité,

Environnement Conseil 2 079,60€ TTC

Adopté à l'unanimité,

3. Rapport CLECT du 2 décembre 2015.

Monsieur le Maire propose l'adoption du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) qui fixe le montant des reversements aux communes soit 37 413€ pour Reuil en Brie ainsi que la participation des communes de Jouarre et La Ferté sous Jouarre dans le cadre du transfert de la compétence « Tourisme ».

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 18 Janvier 2016 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 18 Janvier 2016.

Le Maire,
P. ROMANOW

